

Mesures d'accompagnement pour la réalisation des corridors stratégiques d'Afrique  
Centrale :

*Corridor n°5 : Libreville-Kribi/Douala-N'Djamena*

*Corridor n°6 : Douala/Kribi-Bangui-Kampala*

Fiche de poste : Expert Composante 4 – Facilitation aux petits commerces et  
infrastructures transfrontaliers

PROGRAMME :

Nom du projet : Mesures d'accompagnement pour la réalisation des corridors  
stratégiques d'Afrique Centrale :  
*Corridor n°5 : Libreville-Kribi/Douala-N'Djamena*  
*Corridor n°6 : Douala/Kribi-Bangui-Kampala*

Bailleur : Union européenne

Agence de mise en œuvre : Expertise France

Durée du projet : 48 mois

Durée du recrutement : 12 mois, renouvelables

Emplacement de la mission : Kinshasa, RDC

Intitulé du poste : *Expert Composante 4 -  
Facilitation aux petits  
commerces et  
infrastructure  
transfrontalières*

Date limite de réponse : 06/03/2026

RESUME DU POSTE :

Sous la supervision du/de la Chef.fe de projet, l'expert Composante 4 assurera la mise en œuvre de la composante 4 – Facilitation aux petits commerces et infrastructures transfrontaliers « Corridors stratégiques d'Afrique centrale », financé par l'Union européenne et cofinancé par le MEAE.

Basé.e à Kinshasa, il/elle dirigera la mise en œuvre opérationnelle de la composante 4, garantira la cohérence des activités de la composante 4 en lien avec le/la chef.fe de projet et les autres composantes du projet, supervisera l'ensemble des experts court terme mobilisés par Expertise France au titre de la composante 4, et travaillera en étroite collaboration avec les partenaires techniques du projet.

## DESCRIPTION DU PROJET :

Les corridors stratégiques Libreville–Kribi/Douala–N’Djamena (Corridor 5) et Douala/Kribi–Bangui–Kampala (Corridor 6) jouent un rôle essentiel dans l'intégration régionale en Afrique centrale, reliant des ports majeurs à des territoires enclavés dépendants du transport routier.

La stratégie européenne Global Gateway de l’Union Européenne constitue un cadre majeur pour renforcer la connectivité des infrastructures régionales en Afrique centrale. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet porté par Expertise France, intitulé « Mesures d’accompagnement pour la réalisation des corridors stratégiques d’Afrique Centrale ».

L’Action vise à renforcer l’intégration régionale en Afrique centrale en améliorant la connectivité, la compétitivité économique et la durabilité des corridors stratégiques. Elle promeut une gouvernance harmonisée des États autour d’une vision commune des corridors (OS1), améliore l’efficacité et la sécurité des systèmes de transport (OS2), facilite les échanges commerciaux grâce à des réformes institutionnelles et des solutions numériques (OS3), et dynamise les territoires frontaliers en soutenant les collectivités locales et les opérateurs économiques, notamment les femmes (OS4).

La logique d’intervention du projet est structurée autour de quatre composantes :

- Composante 1 « Planification, coordination et gestion des corridors » : vise à renforcer les capacités institutionnelles des organismes régionaux et nationaux pour coordonner les politiques et stratégies des corridors.
- Composante 2 « Facilitation des transports » : Cette composante agit pour fluidifier et sécuriser le transport sur les corridors à travers le renforcement des dispositifs de contrôle, notamment les charges à l’essieu, la mise en œuvre d’outils modernes de suivi (CTMS, TRIPS, TTTFP), et la réduction de l’empreinte carbone du transport routier.
- Composante 3 « Facilitation des échanges » : Cette composante a pour objectif de simplifier et d’harmoniser les réglementations commerciales et douanières à l’échelle régionale.
- Composante 4 « Facilitation aux petits commerces et infrastructures transfrontaliers » : Cette dernière composante vise à appuyer directement les collectivités locales et les petits commerces frontaliers, notamment ceux gérés par les femmes.

Le projet, d’un montant total de 30 M€ financés par l’Union Européenne, est mis en œuvre par Expertise France en tant que chef de file, en partenariat avec la FAO, la CNUCED et l’OMD, pour une durée de 48 mois (2026–2029).

## DESCRIPTION DE LA MISSION :

La composante 4 « Facilitation aux petits commerces et infrastructures transfrontaliers » répond aux besoins spécifiques des zones frontalières et des villes de transit le long des corridors, en ciblant les collectivités territoriales et les petits commerçants. Elle vise à améliorer les conditions de vie, de travail et d’échanges des populations locales par le renforcement des capacités de

planification urbaine et de gestion des collectivités, la préparation de petites infrastructures de services transfrontaliers (marchés, éclairage, connectivité), ainsi que la réduction des barrières non tarifaires freinant le commerce informel, notamment celui porté par les femmes.

L'approche retenue place les acteurs locaux au coeur de la stratégie d'intégration régionale. Elle favorise l'émergence d'un commerce transfrontalier plus structuré, inclusif et sécurisé, à travers la promotion de régimes commerciaux simplifiés (RECOS), la participation active des organisations de la société civile (OSC), et l'appui aux PME/SME féminines. Une attention particulière est portée à la prise en compte du genre, par la formation des agents frontaliers sur les discriminations, et l'amélioration des services en faveur des femmes commerçantes aux frontières.

Cette composante permet d'apporter une continuité spatiale des corridors en imposant une vision partagée entre les Etats et les villes (de transit et aux frontières). Les collectivités territoriales sont pleinement impliquées et sont appuyées dans la gestion des infrastructures et des services le long des corridors qui relèvent de leur compétence, cette composante complète ainsi la composante 1.

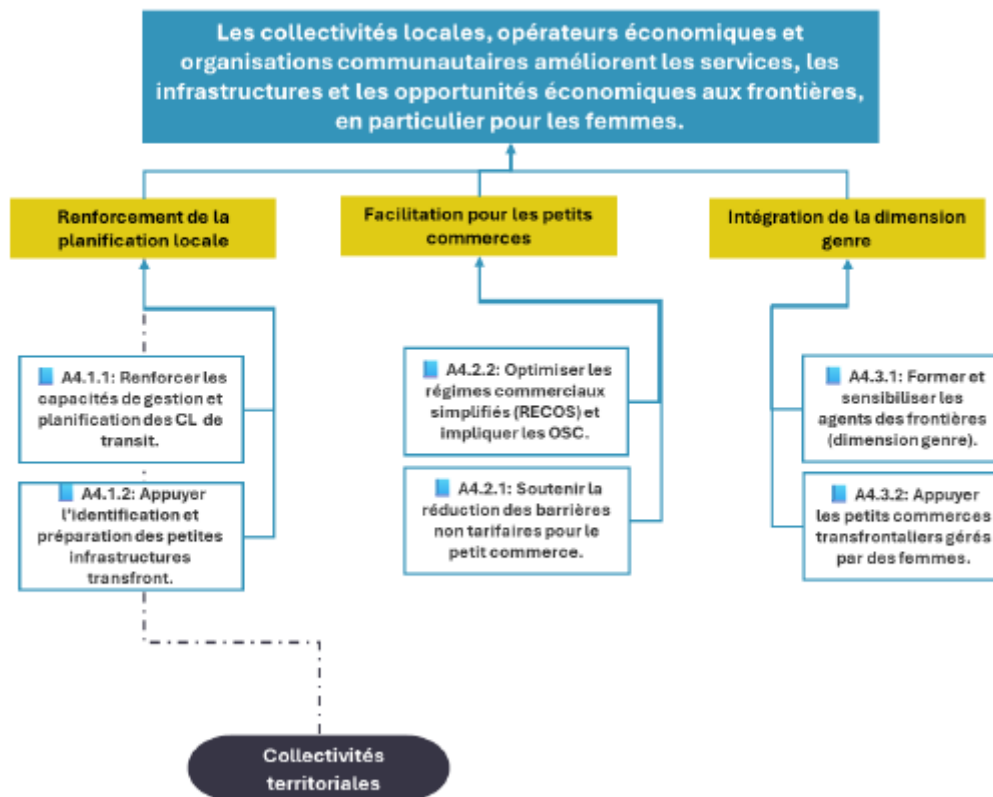
Elle permet de s'attaquer aux goulots d'étranglement au niveau des frontières et les barrières non tarifaires, complétant la composante 3 sur la Facilitation des échanges.

Enfin, en favorisant les PME notamment celles dirigées par des femmes, à se renforcer et s'organiser pour répondre aux marchés que le développement des corridors va générer, elle permet le développement économique local et une acceptation plus grande des populations au Projet de l'UE.

Par une approche intégrée et territorialisée, cette composante contribue à faire des corridors non seulement des axes logistiques, mais aussi des leviers de développement économique local et de cohésion sociale.

Le schéma ci-dessous récapitule les activités prévues sous la composante 4 :

**Composante 4 : Facilitation aux petits commerces et infrastructures transfrontalières.**



Source : Expertise France.

L'expert assurera les missions suivantes (liste ci-dessous non exhaustive) pour la mise en œuvre de la Composante 4 : Facilitation aux petits commerces et infrastructures transfrontalières

1. Appui technique (60%)

- Élaborer et suivre le plan de travail annuel de la composante 4, de son budget et de son plan de passation des marchés en lien étroit avec le chef de projet ;
- Définir, superviser et mettre en œuvre les activités spécifiques de la composante 4 en concertation avec les autorités nationales, et régionales, et les partenaires techniques ; et en veillant à la complémentarité du plan d'action de la composante 4 avec les autres composantes du projet ;
- Réaliser des missions d'expertise technique pour la mise en œuvre des activités mentionnées au titre de la composante 4 notamment les missions de long terme visant la mise en place de l'autorité de gestion des corridors, de l'observatoire régional des transports, et du fonds régional de financement des études ;

2. Gestion des activités (40%)

- Préparer les termes de références des interventions des experts techniques court terme, superviser leurs réalisations et assurer le contrôle qualité des livrables et l'archivage de ces rapports (en lien avec le chef de projet) ;
- Garantir la qualité, la cohérence et la conformité des livrables techniques et financiers

des experts mobilisés ;

- Assurer le reporting technique et financier sur la composante auprès du chef de projet ;
- Contribuer à la rédaction du rapport d'activités du projet sur la composante 4 ;
- Assurer le suivi évaluation sur sa composante par l'actualisation régulière des outils de pilotage du projet ;
- Contribuer aux différentes réunions d'équipe : comité de pilotage, comité de suivi technique, réunions avec les bailleurs, etc. ;
- Représenter Expertise France et l'équipe projet lors de réunions ou d'évènements en l'absence du/de la chef.fe de projet ou de son adjoint;

#### QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

- Diplôme universitaire (Bac +5 minimum) en économie, logistique, transport, commerce international, développement ou équivalent ;
- Solide expérience en gestion et mise en œuvre de projets internationaux complexes, dans les domaines du transport, de la logistique, de la facilitation du commerce ou de la coopération régionale ;
- Forte capacité de travail, d'analyse stratégique et de production d'expertise technique dans le domaine de la gouvernance et gestion des corridors ;
- Excellentes compétences en communication institutionnelle et diplomatique, capacité de dialogue avérée tant avec des politiques que des techniciens et aptitudes avérées en négociation dans un environnement multiculturel ;
- Travail en équipe éprouvé ;
- Maîtrise parfaite du français à l'oral et à l'écrit ; très bon niveau d'anglais professionnel requis.

#### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- 10 à 15 ans d'expérience professionnelle en tant qu'expert technique gestion et gouvernance des transports, logistique, facilitation du commerce, ou tout autre domaine pertinent ;
- Expériences professionnelles dans l'appui/conseil auprès d'autorités en Afrique et notamment en termes de développement/renforcement organisationnel, de dialogue politique et institutionnel, de planification des investissements, et/ou de mise en place ou d'accompagnement d'autorité/institution régionale ;
- Expérience confirmée dans la mise en œuvre de projets de coopération internationale financés par l'UE (ou bailleurs similaires) ;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
- Expérience avérée en Afrique Centrale ou dans des contextes similaires de coopération régionale ;

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

La durée prévisionnelle de la mission est de 12 mois, renouvelable pendant la durée du projet (4 ans). Le poste est basé à Kinshasa dans les locaux d'Expertise France. Il/elle aura à sa disposition l'équipement informatique et mobilier adéquat. Des missions dans les zones d'intervention sont à prévoir.

Ce poste requiert une autonomie importante sachant que la majorité de l'équipe projet sera basée à Yaoundé

Prise de poste : Juillet / Aout 2026